

Adresse de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'équipage du Charles de Gaulle, sur les essais effectués pour conduire le porte-avions nucléaire vers son admission au service actif en l'an 2000, la nécessité de disposer d'un deuxième porte-avions pour assurer la permanence en mer, au large de Lorient le 28 août 1999.

Monsieur le ministre,
Messieurs les officiers généraux,
Monsieur le délégué général,
Amiral de Gaulle,
Commandant,
Mesdames et messieurs,

Je me réjouis, et le mot est faible, de me retrouver parmi vous, en mer, au large des côtes bretonnes à bord du "Charles de Gaulle". J'avais assisté à la mise à flot en 1994, j'avais eu l'occasion de la visiter à quai, en 1996, je suis heureux de le voir en mer aujourd'hui.

J'ai été très impressionné par la qualité des équipements, la qualité des hommes que j'ai rencontrés à bord du plus grand bâtiment construit dans nos arsenaux depuis la dernière guerre et qui est également notre premier bâtiment de surface à propulsion nucléaire.

En tant que chef des armées, j'ai été tenu informé régulièrement du déroulement de ce qui est un de nos programmes militaires majeurs. Je peux donc vous dire, en toute connaissance de cause, que les difficultés rencontrées dans la mise au point du "Charles de Gaulle" n'ont absolument rien d'exceptionnel pendant une période d'essais. Il y sera naturellement remédié, comme c'était prévu depuis l'origine, et ceci au cours de la période de remise à niveau programmée en fin d'année et tout sera mis en oeuvre, naturellement, pour qu'il n'y ait plus, à l'avenir, ni surcoûts, ni retards.

Chacun, ici, mesure bien que la mise au point d'un ensemble aussi complexe qu'un porte-avions à propulsion nucléaire, qui fait appel à toutes les technologies de pointe et doit bien sûr respecter les normes de sécurité les plus strictes, demande des adaptations qui ne peuvent être définies qu'après des essais à la mer dont c'est justement la raison d'être.

Je tiens donc à saluer, le savoir-faire de la Direction des Constructions Navales, de l'Arsenal de Brest et des quelques 1000 entreprises qui ont participé, à des titres divers, à la réalisation de ce superbe bâtiment.

Je rends hommage également à Dassault Aviation qui a réalisé avec le "Rafale", le plus moderne et le plus complet des avions polyvalents aujourd'hui en service dans le monde.

Le "Charles de Gaulle" relèvera en 2000, l'année prochaine, le porte-avions "Foch". Un porte-avions qui, malgré ses 36 ans, vient de rendre des services remarquables lors de la crise du Kosovo. Nous disposerons alors d'un porte-avions dont les capacités militaires seront près de deux fois supérieures à celles du "Foch" ou du "Clémenceau".

Dans un environnement international plus ouvert, mais aussi toujours et peut-être plus que jamais lourd de risques, d'incertitudes et d'instabilités, notre pays a besoin d'un groupe aéronaval pour participer efficacement à la prévention des crises et aussi naturellement à la protection de nos ressortissants et de nos intérêts dans l'ensemble du monde.

Je suis conscient, bien entendu, de la nécessité de pouvoir disposer de deux porte-avions pour assurer la permanence à la mer. Comme je l'avais décidé en 1996, cette question fera l'objet d'un examen très attentif dans la préparation de la prochaine loi de programmation.

Je me réjouis d'avoir aujourd'hui, à mes côtés, l'Amiral de Gaulle, la République ayant décidé de donner à cette pièce maîtresse de notre dispositif naval le nom du fondateur de la France libre, le nom de l'homme qui, dans un moment tragique de notre histoire, a porté l'honneur de la France. Enfin, je tiens à exprimer ma confiance à vous tous qui conduisez avec détermination et compétence ce superbe porte-avions vers son admission au service actif en l'an 2000.

A chacun d'entre-vous, officiers, officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins qui avez le privilège de constituer le premier équipage du "Charles de Gaulle", ingénieurs de l'armement et équipes d'essais de la Direction des Constructions Navales, ingénieurs et techniciens de l'industrie privée, je tiens à adresser ma reconnaissance pour le travail remarquablement effectué et aussi mes encouragements les plus chaleureux pour la réussite de cette grande mission commune qui fait honneur à notre pays.

Je vous remercie.